

**Vente aux enchères publiques en 1 lot d'une parcelle cadastrée
Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170),
Section F, n°1595, située en zone UD du PLU, en état de futaie, d'une surface de 1125 m²**

**Fixée au jeudi 10/4/2025 à 14h00, à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée
des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de Bonneville (74130),
Palais de Justice, 18, Quai du Parquet**

A la requête de la SELARL MJ SYNERGIE, Mandataire Judiciaire, dont le siège est sis 136, Cours Lafayette 69003 LYON, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de feu Monsieur Charles DELACHAT, à ce désignée par jugement de la Chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE en date du 2/6/1993, ayant pour Avocat constitué la SELARL JURIS MONT BLANC, agissant par Me Christelle ABAD-PERNOLLET, sa co-gérante,

DESIGNATION DES BIENS :

Parcelle cadastrée Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), Section F n°1595, située en zone UD du PLU, en état de futaie

le tout décrit dans les rapports d'expertise de MM. BROCHIER et MINETTI en date des 29/1/2008 et 11/3/2015, et du procès-verbal descriptif établi le 14/11/2024 par Me NEGRI, Commissaire de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 18/12/2024 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), où chacun peut en prendre connaissance (RG N°24/02063).

VISITE : s'agissant d'une parcelle nue, aucune visite n'est organisée

MISE A PRIX : 120.000,0 € (*cent vingt mille Euros*), avec faculté de baisse du quart, puis de moitié, en cas de désertion d'enchères

OCCUPATION : Il résulte du PV descriptif que la parcelle n'est pas exploitée pour être en état de futaie

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – au Greffe du service des saisies-immobilières - Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 – au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant (tél.: 04.50.96.15.74)